



## SAMOS F1

*Récoltez-le trois semaines après l'avoir planté !*

Variété recommandée pour les productions d'automne et d'hiver  
Feuilles brillantes, d'un beau vert foncé  
Bonne reprise après la coupe  
Résiste bien aux températures basses

### Secteurs

Producteur de plants, Ensacheur

### Couleur



## 🟡 Culture du produit

### Résistance aux maladies

IR: Pfs:0,1 ; CMV

**IMPORTANT :** Les descriptions, illustrations, photographies, conseils, suggestions et cycles de végétation éventuellement présentés s'adressent exclusivement à des jardiniers amateurs et sont issus d'observations réalisées dans des conditions déterminées sur divers essais. Ils sont proposés de bonne foi, à titre exclusivement indicatif, et ne sauraient par conséquent, en aucun cas, être considérés comme exhaustifs, comporter une quelconque garantie de récolte et/ou de résultat et/ou de performance, préjuger de facteurs ou circonstances spécifiques (actuel(le)s ou futur(e)s), et plus généralement constituer un engagement contractuel quel qu'il soit. L'utilisateur doit avant tout s'assurer notamment de l'adéquation de ses conditions d'exploitation, des conditions géographiques locales, de la période de culture envisagée, de son sol, de ses moyens, matériels et équipements et de façon plus générale de son contexte agronomique, climatique, sanitaire et environnemental avec les cultures, les techniques et les variétés présentées. Toutes les variétés illustrées dans cette publication ont été photographiées sous des conditions favorables et ne garantissent pas un résultat identique sous des conditions différentes. Toute reproduction, partielle ou intégrale, de cette publication (support et/ou contenu), par quelque procédé que ce soit, est formellement interdite, sauf autorisation spécifique préalable. Photos non contractuelles - Tous droits réservés - © 2023 HM.CLAUSE - Eric Martin ( Artinric ) - Thinkstock

**AVERTISSEMENT :** Tous droits de propriété intellectuelle réservés. Toute reproduction et/ou exploitation est prohibée. Toute atteinte à ces droits peut constituer un acte légalement répréhensible passible de poursuites judiciaires. Pour plus d'informations consulter le site internet suivant : [www.hmclause.com](http://www.hmclause.com)

HM•CLAUSE

 HARRIS MORAN

 CLAUSE